



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Secteur de projet de la place du général de Gaulle – bilan de la concertation et engagement opérationnel

Séance du 29 mars 2018
Convocation du 23 mars 2018
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-trois mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mmes Claire Vigneron, Liza Magri, MM. Thierry Legros, Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, Mme Catherine Lequeux, MM. Thibault Hennion, Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

M. Jean-Pierre Riotton par Jean-Philippe Allardi,
Mme Pauline Schmidt par M. Philippe Laurent,
M. Othmane Khaoua par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Benjamin Lanier,
M. Christian Lancrenon par M. Thierry Legros

Secrétaire de séance :

M. Benjamin Lanier

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 29 mars 2018

OBJET : Secteur de projet de la place du général de Gaulle – bilan de la concertation et engagement opérationnel

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le plan local d'urbanisme de Sceaux approuvé le 12 février 2015 et révisé le 27 septembre 2016, identifiant le site de la place du général de Gaulle et ses abords comme secteur de projet,

Considérant la démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville* engagée par la ville de Sceaux en 2017, laquelle a permis aux Scéens de s'exprimer sur l'avenir du centre-ville et leurs attentes et d'apporter leur contribution à la définition d'un projet de requalification de ce secteur,

Considérant l'appel à idées *Inventons la métropole du Grand Paris* organisé par la métropole du Grand Paris (MGP), lequel a permis de faire réfléchir des équipes pluridisciplinaires sur une soixantaine de sites du territoire métropolitain, dont le site de la place du général de Gaulle,

Vu sa délibération du 11 mai 2017 par laquelle il a approuvé la charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux,

Considérant que cette charte a été transmise aux équipes candidates à l'appel à idées métropolitain et qu'elle a guidé les réflexions sur la requalification du secteur de la place du général de Gaulle,

Vu le bilan de la concertation,

Considérant la forte mobilisation du public dans le cadre de la démarche de concertation ainsi que la bonne acceptabilité du projet du secteur de la place du général de Gaulle,

Après en avoir délibéré,

- à l'unanimité

PREND ACTE du bilan de la concertation engagée en 2017 dans le cadre de la démarche *Parlons ensemble du centre-ville* sur le secteur de projet de la place du général de Gaulle.

- à la majorité (4 votes contre : MM. Xavier Tamby, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ; 2 abstentions : MM. Thierry Legros, Christian Lancrenon)

DECIDE d'engager la mise en œuvre opérationnelle du projet, dans le cadre des principes de la charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

